

Le fil citoyen

COMMUNE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

Bulletin
municipal

#04

DÉCEMBRE
2022



DOSSIER

La commune face à
la crise énergétique

Rue de Lapanouse éclairée

TOURISME ET CULTURE

Retour sur
la saison estivale

RECENSEMENT

Zoom sur le
recensement

ÉDUCATION

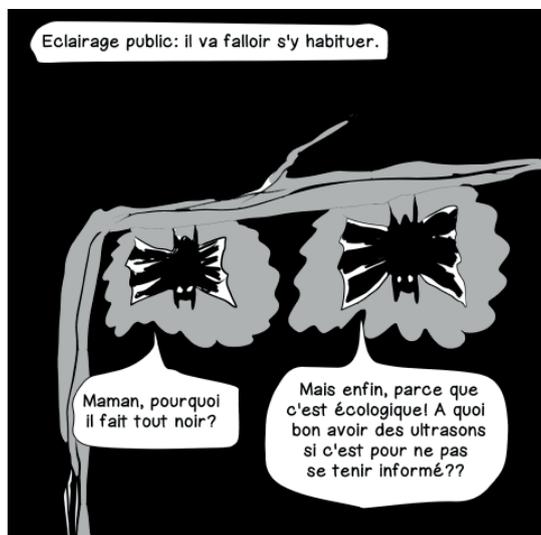
L'actualité
de nos écoles



Sommaire & Édito

3. L'incendie de Mostuéjols | Le mot de l'opposition
4. Retour sur la saison estivale
6. La commune face à la crise énergétique
8. Recensement de population
9. Vie associative | Santé et vie sociale
10. Santé et vie sociale | Nouvelles du SIAEP
11. Bâtiments et travaux publics
12. L'actualité de nos écoles
13. Les actus de la mairie
14. Communauté de Communes
15. L'Office de Tourisme | État-civil
16. L'agenda culturel | Infos pratiques

Le dessin



Chères Sévéragaises,
Chers Sévéragais,



Cette année 2022 s'est terminée sur un contexte général qui a nécessité une réflexion et des actions sur la politique énergétique.

Diverses mesures ont été prises ou sont en cours. Cette politique doit nous permettre de passer cette période critique économiquement. À priori les taxes foncières, en ce qui concerne la part communale, ne devraient pas bouger. Nous poursuivons nos investissements avec en particulier le début des travaux de la médiathèque, de la salle des fêtes de Lavernhe et l'avancement du projet du boulodrome. Nous continuons également nos actions dans les écoles, pour la culture, pour l'animation et pour la vie associative.

Dans ce petit article qu'il me soit permis de dire **un grand merci à tous les personnels communaux** (administratifs, techniques, écoles, EHPAD) qui font fonctionner notre commune. Leur action participe à notre volonté de rendre Sévérac d'Aveyron de plus en plus attractive afin de développer nos commerces et de maintenir nos écoles dans chaque commune historique.

En ce début janvier, je souhaite à tous les habitants de la commune une très bonne année 2023 : que les difficultés de cette période soient pour nous tous l'occasion de développer et consolider nos valeurs de solidarité.

Meilleurs vœux à vous et vos familles.

Spectacles et animations à venir !



Cette année, un de nos projets majeurs sera de **développer la communication sur nos actions culturelles** notamment. Mieux informer les habitants du Sévéragais et d'ailleurs, c'est mettre en avant notre belle commune pour la faire découvrir au plus grand nombre.

Avec ce bulletin municipal, nous avons joint le **nouvel agenda culturel**, dans lequel sont proposés des spectacles divers et de qualité, pour cet hiver et ce printemps. **Théâtre, danse, musique, cirque, etc, il y en a pour tous les goûts, pour les enfants, les adultes et les familles.** N'hésitez pas à venir les découvrir ! Les prix sont très abordables, de 5€ à 10€, afin de respecter notre volonté de rendre la culture accessible à tous.

Nous souhaitons que Sévérac d'Aveyron devienne un pôle culturel et touristique attractif. Il nous faudra du temps et encore beaucoup de moyens. Toutes les bonnes énergies sont présentes pour faire aimer notre Sévéragais.

RESTEZ INFORMÉS
GRÂCE À NOTRE LETTRE D'INFOS
PUBLIÉE TOUS LES DEUX MOIS !
INSCRIVEZ-VOUS À LA LETTRE
D'INFOS DE LA MAIRIE SUR
www.severacdaveyron.fr

L'incendie de Mostuéjols

Cette saison estivale a été particulièrement éprouvante pour nos sapeurs-pompiers. En effet, la longue période de sécheresse a grandement favorisé la propagation des incendies sur l'ensemble du pays, mobilisant ainsi, de façon presque permanente, les moyens disponibles.

La commune de Sévérac d'Aveyron n'a malheureusement pas échappé à cette triste règle puisqu'elle a, elle aussi, connu de nombreux départs de feux durant l'été. Le plus important s'est déroulé directement à ses portes et a ravagé plus de **1 400 hectares**. Mobilisant des moyens très conséquents durant près d'un mois, l'incendie, d'une intensité inégalée en Aveyron, a consumé près de la moitié du territoire de la commune voisine de Mostuéjols.

Dès les premières heures de l'incendie, **les communes alentours se sont rapidement mobilisées pour venir en aide à la commune sinistrée et permettre l'accueil des personnes déplacées et des soldats du feu**. À Sévérac, grâce à l'appui de

la Croix-Rouge et de la Protection Civile, la salle d'animations a été aménagée en urgence pour recevoir jusqu'à 350 pompiers. Les douches du gymnase, tout proche, ont également été mises à disposition par la Communauté de Communes à la demande de la municipalité. Au cours de cette période si particulière, les Sévérageais ont montré de la plus belle manière leur attachement aux soldats du feu.

De nombreux sapeurs-pompiers ont salué l'accueil et le soutien de la commune et de ses habitants, touchés par les nombreuses marques d'affection de la population. **L'élan de solidarité sur notre territoire a été remarquable.**

Une nouvelle fois, la municipalité souhaite remercier l'ensemble des acteurs ayant permis d'éradiquer cet incendie qui n'a, heureusement, pas fait de victime. Bravo aux sapeurs-pompiers pour leur professionnalisme, leur dévouement et leur courage qui ont permis d'éviter le pire. Nous espérons que les 4 pompiers blessés au cours de cette intervention sont rétablis et que leurs blessures ne sont plus qu'un lointain souvenir.



Le mot de l'opposition

Une nouvelle année commence, alors nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2023, que cette année vous apporte santé, réussite dans vos projets professionnels et personnels, bonheur à vous et vos proches ! Nous avons une pensée toute particulière pour tous ceux qui souffrent ou ont perdu un proche récemment.

Nous sommes maintenant à mi-mandat, les projets de la précédente municipalité sont soldés, dorénavant ceux qui vont être engagés relèvent de l'équipe en place. Quels sont ces projets et correspondent-ils aux promesses faites pendant la campagne électorale ? Ou en sont les intentions concernant la santé, les résidences séniors, la cuisine centrale... ? Qu'en est-il de la participation citoyenne aux décisions ? Pourquoi le développement économique de notre commune (compétence de la communauté de communes) semble nous échapper ? Toutes ces questions doivent nous alerter sur le fonctionnement de notre commune.

Les habitants du Sévérageais doivent aussi être informés du nouveau projet éolien en cours. L'enjeu des paysages de notre beau territoire et de l'usage des terres est important pour l'avenir. La consultation sur les énergies renouvelables nous conduit depuis quelques mois vers l'implantation de quatre nouvelles éoliennes industrielles à côté du Pic du Pal et dans un alignement différent du 1er parc, la vue serait donc bien différente de tous points de vue de la commune !

C'est dommage de ne retenir du plan stratégie énergie du Parc Régional des Grands Causses que les éoliennes, de ne pas plus axer sur le développement de la filière bois par exemple. Aussi, pourquoi ne pas réactiver un projet de chaufferie centrale au bois à côté du gymnase qui pourrait alimenter en chaleur l'école Jules Ferry, la mairie, le gymnase... ?

Il est certain qu'il faut du courage et de la force pour résister à la pression du lobby éolien qui ne lésine pas sur les moyens pour imposer, à des fins mercantiles, leur « vision » énergétique ! En allant jusqu'à compter les véhicules qui passent sur l'autoroute pour attribuer à Sévérac une « dette énergétique » ! Il fallait oser, ils l'ont fait, cette manipulation n'est pas perçue

de tous, c'est un fait et c'est bien regrettable ! Pourtant la mairie a encore du poids pour s'y opposer si elle le souhaite.

Une municipalité, pour faire avancer son territoire, doit faire preuve de cohésion afin de faire les bons choix pour l'avenir. Parmi ceux-ci, la mise en valeur de notre cité médiévale et de ses abords est urgente maintenant, elle participerait au rayonnement de notre commune.

En ces temps d'inflation marquée, tout le monde doit faire attention à maîtriser son budget, particulièrement nos collectivités qui doivent faire face au triplement de la facture énergétique. Comment concilier ces dépenses imprévues avec les besoins en investissement et en services réclamés par nos concitoyens ? Souhaitons qu'une augmentation d'impôts ne soit pas la solution choisie par l'équipe municipale de M. Gros. Nous savons que beaucoup d'entreprises et de ménages devront faire de gros efforts pour absorber les hausses des coûts, n'en rajoutons pas.

Mais ces difficultés ne doivent pas occulter les initiatives positives prises par les habitants du territoire. La vie reprend ses droits après les deux années de pandémie et les associations du territoire reprennent leurs activités recréant du lien social qui nous a tant manqué. Ainsi, Hivernhassol a organisé à Lavernhe un marché de producteurs qui a connu un beau succès et s'est investi à nouveau pour offrir de belles décorations de Noël. Les animations sur Sévérac le Château : l'énorme mise en scène pour Halloween par l'association du Carnaval, la nouvelle fête des lumières par le CIQ du Vieux Sévérac, le superbe week-end « concours de chiens de troupeau » à Villeplaine, le nouveau spectacle de Mémoires de Sévérac cet été ont bénéficié d'une très belle affluence. Lapanouse a relancé son marché de Noël avec beaucoup de succès... Recoules a réussi sa « Faites de la soupe », et installé à plusieurs reprises des décorations dans le village. L'association Vivre à Buzéins a proposé de nombreuses sorties et animations ouvertes à tous. Tous nos villages ont organisé de belles fêtes dynamiques. Bravo à l'investissement de tous ces bénévoles et tous ceux dont nous n'avons pas pu parler dans ce papier aussi !

Bien sincèrement, leseverageaisautrement@gmail.com

Retour sur la saison estivale



Marché de pays au château



Visite de St Grégoire aux flambeaux



Fêtes vos jeux - Jeux en bois



Mercredi au château



Ballet sur l'eau « 2 systèmes solaires » - Lac CISBA

UN ÉTÉ RICHE EN FESTIVITÉS

UNE SAISON ESTIVALE TRÈS ATTENDUE

Cet été 2022, nous avons ressenti le besoin de beaucoup de personnes à relancer la saison estivale, très ralentie ces deux dernières années. Nous avons eu le plaisir de voir le retour des fêtes de villages et du Son et Lumière au château. Toutefois, cela a occasionné des « doublons », la municipalité ayant programmé ses spectacles d'été bien en amont, sans oublier le supplément de travail pour les agents municipaux, du fait de l'installation de ces festivités. Après discussions consensuelles, chacun a pu trouver sa place, le but commun étant de **valoriser notre commune, de la faire rayonner sur notre département et au-delà.**

De fait, notre saison estivale fut très riche de propositions diverses et pour tous les publics. Des spectacles étaient programmés dans les villages : Wally, la compagnie Les Rustines de l'Ange avec son spectacle musical, le cabaret cirque des Five Foot Fingers ou encore le concert de la fanfare Eyo'nlé. Le cinéma en plein air, dans chaque commune déléguée, ainsi que le Festival Folklorique du Rouergue nous ont également enchantés.

Les animations et les visites guidées au château de Sévérac ont pleinement séduit les touristes de passage ainsi que les habitants du Sévérageais. Au mois d'août, ce sont plus de 14 000 personnes qui en ont franchi la porte ! Dès la déambulation des sorcières de la compagnie Mesdames A, le public était entraîné de la cité médiévale jusqu'au château, sous l'ombrage des tilleuls et à l'abri de la canicule... Les Mercredis au Château et la bibliothèque hors les murs ont ravi le public familial. Certains soirs, les flambeaux ont éclairé les commentaires de nos guides conférenciers à St Grégoire, Recoules ou dans la cité médiévale de Sévérac. La Maison des Consuls a vu passer plus de 4 000 visiteurs cet été. Il a fallu parfois refuser du monde pour profiter pleinement des animations à la Maison de Jeanne. Les expositions du club photo et de peintures ont magnifiquement enjolivé le cadre de cet été bien animé.

Malgré un début difficile, les marchés de pays ont su attirer les amateurs de produits de terroirs, en juillet, place de la Gare et surtout en août dans la cour d'honneur du château de Sévérac, ce qui fut une première historique.



Festival Folklorique International du Rouergue



Visite guidée du château



Découverte des fontaines voûtées



Balade à l'étang de Buzareingues

(RE)DÉCOUVRIR SÉVÉRAC PENDANT LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

En septembre, ont eu lieu les Journées Européennes du Patrimoine. Le thème national étant « Le Patrimoine Durable », la commission Culture a donc choisi **le sujet de l'Eau**, dont nous avons cruellement manqué cet été.

Des bénévoles passionnés ont été mobilisés et ils se sont fortement investis : des fontaines voûtées, de la station d'épuration, en passant par l'étang de Buzareingues et les anciens barrages de Buzains, pour terminer avec la découverte de la citerne du château de Sévérac. À Lapanouse, les bonnes volontés étaient aussi présentes pour y faire revivre les commerces d'antan. Comme à chaque fois, Infra-Rose nous a éblouis avec l'exposition de peintures et de textes sur le thème de l'eau. Les visites guidées au château ont attiré beaucoup de monde, ainsi que nos monuments de référence (Maison des Consuls, Notre-Dame de Lorette, églises de St Amans et de St Grégoire...). **Merci beaucoup, encore et toujours, aux bénévoles qui ont pris sur leur temps personnel.**



Visite de la citerne d'eau du château

VALORISER NOTRE PETITE CITÉ DE CARACTÈRE

Depuis 2021, **notre commune est homologuée « Petite Cité de Caractère »**. De par cela, et avec le réseau de la Route des Seigneurs du Rouergue, des visiteurs viennent parfois de loin pour découvrir notre patrimoine et nos activités. Nous nous devons de les accueillir dans les meilleures conditions.

Notre maire, Edmond Gros, s'investit pleinement, au niveau départemental, pour que **la cité et le château de Sévérac soient réellement identifiés comme site d'importance historique aveyronnais incontournable**. Cela nécessite les soutiens financiers du département pour sa mise en valeur future

(l'intérieur de la salle des Hommages, l'immeuble de la Maison des Consuls, les calades, etc...). La reprise et la restauration de murs dans la cité médiévale de Sévérac font partie des tout prochains projets de l'association La Pierre des Causses. Les bénévoles viennent d'ailleurs de terminer un très beau mur à l'entrée de Buzains.

Malgré un temps très sec, notre saison estivale, fut bien animée et appréciée par les visiteurs et les habitants. **L'équipe municipale a déjà des projets inédits pour l'été 2023.**

FERMETURE DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

Le musée archéologique a fermé ses portes, dans ses locaux actuels. **Les salles voûtées sont trop humides et les collections seraient menacées** si l'on ne faisait rien.

Pour marquer sa fermeture temporaire, diverses activités ont eu lieu du 20 au 23 octobre avec un spectacle, une conférence ainsi que des visites commentées et animées de notre musée archéologique.

Ce n'est pas une fermeture définitive. Durant cette parenthèse, les élus de la municipalité, avec les services du Conseil Départemental, réfléchiront à un lieu du sévéragais bien mieux adapté pour protéger et valoriser pleinement ces collections, qui témoignent de notre riche histoire antique.

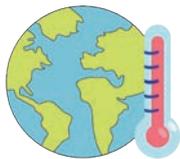
Déjà, des propositions très intéressantes se font entendre...



Escape Game «Echappatoire» au château

La commune face à la crise énergétique

UN CONTEXTE D'URGENCE



UNE URGENCE CLIMATIQUE

Consciente de l'urgence à réduire nos productions de gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement climatique global, la municipalité souhaite développer une politique de sobriété énergétique. Des pistes d'actions sont déjà en cours.



UNE URGENCE ÉCONOMIQUE

L'augmentation récente du prix de l'énergie va peser lourd sur les finances des collectivités, d'autant plus que, contrairement aux particuliers, elles ne jouissent pas du «bouclier tarifaire». L'urgence économique nous pousse à réagir au plus vite.

LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES DE LA COMMUNE

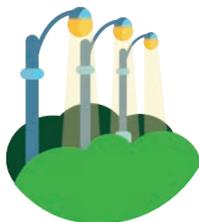
De manière générale, les dépenses énergétiques grèvent de façon importante le budget de la commune et ce malgré les aménagements récents et les efforts consentis jusqu'ici. En effet, malgré une diminution constante des consommations d'énergie, la facture, elle, n'a cessé de croître.

ÉLECTRICITÉ

Éclairage public

2021 (janv.-déc.)
289 410 kwh
51 976 €

2022 (janv.-sept.)
232 571 kwh
58 265 €



Bâtiments communaux

2021 (janv.-déc.)
305 894 kwh
61 855 €

2022 (janv.-sept.)
254 945 kwh
79 885 €



À savoir : le prix de l'énergie n'est pas le même selon son usage, sa période d'utilisation... Par exemple, un kwh pour éclairer la rue n'a pas le même prix qu'un kwh chauffant une école.

FIOUL

2021 (janv.-déc.) 2022 (janv.-sept.)

24 860 L 22 892 L
21 083 € 28 562 €

+ 35% en 9 mois

GAZ

La commune utilise également le gaz pour chauffer certains bâtiments communaux. L'augmentation est encore plus importante puisque **les factures ont plus que doublé dès le mois de septembre**, alors que la période hivernale, où les dépenses en chauffage sont les plus importantes, n'était pas encore arrivée.

2021 (janv.-déc.) 2022 (janv.-sept.)

714 585 kwh 482 734 kwh
44 528 € 101 753 €

+128% en 9 mois,
pour une consommation moindre

FACTURE TOTALE

La facture énergétique totale pour la commune comporte donc **l'électricité, le gaz et le fioul**.

2021 (janv.-déc.) 2022 (janv.-sept.)

179 443 € 268 465 €

+49.6% en 9 mois,
pour une consommation moindre

Pour conclure, en neuf mois de l'année 2022, les dépenses liées à l'énergie de la commune étaient déjà supérieures à celle de l'année 2021 dans son intégralité. Face à cette explosion du coût de l'énergie, vous comprendrez aisément que **des mesures s'imposent** et que celles-ci nécessiteront la collaboration impérieuse de chacun d'entre nous.

LES MESURES PRISES

AU NIVEAU DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



EXTINCTION DE LA FAÇADE DE LA MAIRIE

Certe symbolique et ne permettant pas une économie d'énergie significative, l'extinction de la façade de la mairie de Sévérac d'Aveyron est effective depuis le début du mois d'octobre 2022.



RÉDUCTION DE LA PÉRIODE D'ÉCLAIRAGE DU CHÂTEAU

Les horaires et périodes d'éclairage du château ont été revus. Du 1^{er} octobre au 30 avril, il sera éclairé uniquement le samedi ainsi que durant les vacances scolaires, de la tombée de la nuit jusque 22h. Du 1^{er} mai au 30 septembre, l'éclairage sera quotidien, jusqu'à 23h.



EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite à la consultation citoyenne lancée en novembre 2022, c'est le scénario 2 que vous avez choisi en majorité. Afin d'économiser 55% d'énergie, l'éclairage public sera ainsi réduit à compter de la mi-janvier. Il sera éteint de 1h à 6h du matin en été et de 23h à 6h le reste de l'année.

DANS NOS BÂTIMENTS PUBLICS



LES ÉCOLES

Dans les écoles, le chauffage sera diminué pour se rapprocher des 19°, suivant les recommandations nationales.



LES SALLES DES FÊTES ET SALLES DE SPORT

Pour l'hiver, nous prioriserons les salles plus petites que la grande salle d'animation, sauf en cas de public important le justifiant. Les autres salles seront chauffées à 19° uniquement dans les périodes d'utilisation.

QU'EN EST-IL DES DÉCORATIONS DE FIN D'ANNÉE ?



La majeure partie des guirlandes comportant des ampoules LED peu consommatrices, ces éclairages festifs ont été maintenus afin de donner l'ambiance joyeuses des fêtes de fin d'année.

Elles ont cependant été limitées du 10 décembre 2022 au 3 janvier 2023.



BILAN

La réflexion avec les habitants sur les économies et la production d'énergie renouvelable sera poursuivie. Le Parc Naturel Régional des Grands Causses nous accompagne dans ces thématiques. Nous vous informerons au fil de l'évolution des projets.

Recensement de population

La France compte 36 000 communes, qui ne sont pas recensées toutes à la fois, mais par roulement tous les 5 ans.

Cette année, la commune de **Sévérac d'Aveyron réalise le recensement de sa population** pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements (environ 2 859) et des habitants seront recensés **à partir du 19 janvier 2023**.

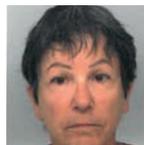
POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle** de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population (âge, profession, moyens de transport utilisés...) et les logements.

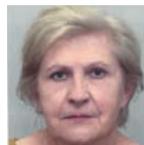
Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- **Déterminer la participation de l'État au budget** de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- **Définir le nombre d'élus au conseil municipal**, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

NOS DOUZE AGENTS RECENSEURS



Claudine Aupée



Monique Aragon



Danielle Gal



Eliette Guitard



Michel Jammes



Catherine Lebigre



Samuel Leroy



Florence Llabador



Fanny Perget



Philippe Pinto



Rudy Ramos

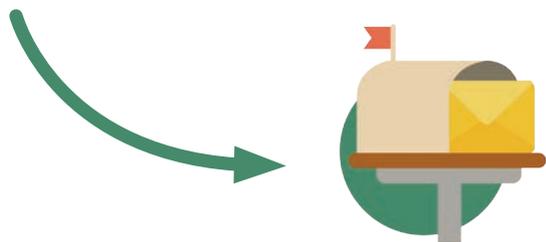


Marie-Claude Scholz

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez **contacter la mairie de Sévérac d'Aveyron**, 9 rue Serge Duhourquet - 12150 SÉVÉRAC D'AVEYRON
Tél. : 05 65 71 66 84

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

RECENSEMENT MODE D'EMPLOI !



- 1 Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres.

Un agent recenseur vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement !



Suivez les instructions en ligne pour répondre aux questions du recensement.



- 3 Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra un questionnaire papier.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 24 janvier 2023 ?

Contactez la commune : mairie de Sévérac d'Aveyron 9 rue Serge Duhourquet . Tel : **05 65 71 66 84**

LE FORUM DES ASSOCIATIONS



Le forum des associations s'est déroulé cette année le **samedi 3 septembre** sur la matinée seulement. La volonté de l'équipe municipale a été de réduire le temps du forum, qui était organisé auparavant sur toute la journée, afin de réduire la sollicitation des bénévoles qui sont déjà bien investis assez tout au long de l'année.

Les associations, plus de vingt-cinq pour l'événement, ainsi que les habitants ont répondu présents pour cet événement qui a été qualifié par tous de réussite. Le forum des associations est maintenant un événement bien repéré par la population sévéragaise et donne une belle visibilité aux associations de notre commune, qui se démènent toute l'année pour faire vivre celle-ci. Il a été l'occasion également de se retrouver entre élus de la commune et bénévoles des associations autour d'un verre de l'amitié.



Stand de Radio Cisba



Stand de l'association de rugby de Sévérac



Stand du centre culturel et sportif

DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR 2023

La municipalité maintient cette volonté de donner plus de visibilité aux associations de la commune et de leur apporter plus de soutien. **Le dossier de subvention a ainsi été mis en ligne sur le site de la mairie** afin que les associations puissent préparer au mieux leur demande pour un **dépôt avant mi-février**. Ce dossier permet d'aider les associations dans leur fonctionnement mais surtout de soutenir leurs projets et de travailler au plus prêt avec eux.

Santé et vie sociale

LA VIE À L'EHPAD GLORIANDE

Les résidents de l'EHPAD de Sévérac d'Aveyron croisent un nouveau visage dans les couloirs depuis le 14 novembre 2022. En effet, **Nelly Dellis, Infirmière Diplômée d'Etat Coordinatrice a rejoint l'équipe de soignants en tant que cadre de santé.**

Une arrivée bienvenue pour s'occuper des résidents de l'EHPAD, ce dernier affichant un **taux d'occupation complet** depuis la fin de l'année 2022. On compte aujourd'hui 75 résidents dont 62 d'entre eux ont plus de 80 ans.

Ces derniers ont d'ailleurs reçu, courant décembre, la visite de Françoise CAPUS, première adjointe, et de Mariana FOS, vice-présidente du CCAS, à l'occasion de la **distribution des chocolats pour les résidents**. Cet événement a été mis en place en 2020 durant la crise du Covid, en remplacement du traditionnel repas des anciens, suspendu le temps de la pandémie. La distribution de chocolats est depuis restée car c'est l'occasion pour les personnes âgées de discuter avec les élus. **Cela permet de lutter contre l'isolement en renforçant le lien social.**

D'autres moments de convivialité a eu lieu à l'EHPAD au mois de décembre. Deux repas de Noël ont été organisés, l'un pour les résidents et l'autre à destination des enfants du personnel. **Ces bons moments autour d'un repas à l'approche de Noël sont toujours très appréciés.**



Repas de Noël de l'EHPAD



Repas de Noël de l'EHPAD

CCAS : REPAS ET DISTRIBUTION DE CHOCOLATS

La fin de l'année est toujours pour la commune l'occasion de **renforcer le lien social** entre les habitants, et avec les élus, notamment auprès des plus âgés, souffrant parfois d'isolement.

Cette année 2022 a vu **le retour des traditionnels repas des aînés**, suspendus le temps de la pandémie, aujourd'hui atténuée. Le CCAS a ainsi pu proposer de nouveau ce temps de rencontre. Cinq repas ont alors eu lieu dans les salles des fêtes de chaque commune déléguée, permettant aux aînés, leurs amis et familles de se retrouver autour d'un moment convivial. Les participants ont été accueillis par M. Edmond Gros, maire de la commune et par les maires délégués. Le service de ces repas a été assuré par des élus,

des membres du CCAS et des bénévoles. Le service de restauration a été préparé par différents restaurateurs de la commune : L'Atelier du Goût pour Sévérac, Lou Paouzadou pour Buzeins et Recoules ainsi que l'Imprévu pour Lapanouse et Lavernhe. Le groupe *Les Musiciennes del Castel* était présent à chacun des repas, amenant joie et émotions au public, grâce à des musiques traditionnelles. Début décembre, les 364 habitants âgés de plus de 80 ans ont également reçu une boîte de chocolats accompagnée d'une carte de vœux, apportées par des élus de la commune et des membres du CCAS. Là encore, cela permet un **moment d'échanges**, et c'est l'occasion d'apporter des informations sur le recensement à venir ou encore les aides sociales possibles.



Repas des aînés de Lapanouse



Repas des aînés de Buzeins



Distribution des boîtes de chocolats

Des nouvelles du S.I.A.E.P de la Haute Vallée de l'Aveyron

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (S.I.A.E.P) a pour objet d'**assurer la gestion du Service de distribution publique d'eau potable** sur son territoire. D'une façon plus générale, il assure également **l'exploitation, la gestion administrative des abonnés et la protection de la ressource en eau destinée à la consommation humaine**.

Le service public d'eau potable est exploité en régie, **avec ses 216 kilomètres de réseau, le SIAEP dessert 5 520 habitants**. Les principales ressources en eau exploitées sont la source de Cayrac à Sévérac d'Aveyron et les sources d'Esparges et Mayrinhac à Vimenet. Toujours dans un souci de maintenir et d'améliorer la qualité de son service, le SIAEP de la Haute Vallée de l'Aveyron mène de nombreuses opérations de restructuration et de renouvellement de réseaux. Ainsi, **en 2022, le Syndicat a réalisé des opérations de renouvellement de réseaux**, notamment, à Sévérac-le-Château sur l'Avenue du Général De Gaulle, à Saint Grégoire, à Saint-Amans de Varès, au Méjanel et à Serre sur la Commune de Palmas d'Aveyron.

DE NOUVEAUX TRAVAUX À SÉVÉRAC D'AVEYRON

Depuis le début du mois de novembre, **un nouveau chantier structurant vient de débuter sur le secteur de Bastide à Sévérac-le-Château**. L'opération consiste dans un premier temps à alimenter depuis Bastide, les villages de Sermels et du Cantabel. Actuellement, les deux hameaux sont alimentés par des sources non régulées présentant des problèmes qualitatifs (présence excessive de nitrates) et quantitatifs en période estivale. **Dans un second temps, l'aménagement en cours de réalisation à la source de Bastide permettra de sécuriser l'ensemble du SIAEP**. En effet, la source de Bastide permettra de réguler les prélèvements sur la source de Cayrac. Les travaux devraient être terminés en juin 2023.

En parallèle, conscient des enjeux actuels de l'eau potable, le SIAEP engagera en 2023, des travaux de renouvellement de réseaux dans le bourg de Gaillac d'Aveyron (rue Basse), au hameau de Moulin Neuf à Buzeins et rue de la Gardette à Vimenet pour améliorer les performances du réseau et préserver les ressources naturelles.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le montant total des travaux est de **792 000 €HT** avec le **soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil Départemental de l'Aveyron**.



Ouverture de la tranchée pour la pose de canalisation au Cantabel

PETITE HISTOIRE DU S.I.A.E.P

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (S.I.A.E.P) de la Haute Vallée de l'Aveyron dont le siège est à Recoules-Prévinquières a été créé en 1955 à l'initiative des anciennes communes de Recoules-Prévinquières, Lapanouse-de-Sévérac, Gaillac d'Aveyron et Buzeins, auxquelles se sont ajoutées les communes de Palmas, Sévérac l'Eglise et Lavernhe-de-Sévérac (en 1958) et de Vimenet (en 1975). Suite à la création des communes nouvelles en 2016 (Sévérac d'Aveyron, Palmas d'Aveyron ou encore Laissac - Sévérac l'Eglise), l'ancienne commune de Sévérac-le-Château a intégré en 2018, le SIAEP de la Haute Vallée de l'Aveyron.

Bâtiments et travaux publics

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

LES TRAVAUX TERMINÉS

- Assainissement de l'Avenue du Général de Gaulle
- Requalification de l'Avenue Pierre Sénard
- Station d'épuration des eaux usées et réseaux d'assainissement à Saint Amans de Varès
- Nouvel éclairage public de la cité médiévale
- Enfouissement des réseaux secs (télécom et électrique) de la route des Pompes à Sévérac-le-Château
- Réfection des chemins suite au passage du Rallye des Cardabelles
- Mise en sécurité (pause d'une glissière en bois) et goudronnage de la montée du château
- Pose de la deuxième tranche des panneaux photovoltaïques sur le toit du dojo
- Réfection du revêtement de l'Avenue Aristide Briand par le Conseil Départemental

LES TRAVAUX EN COURS

- Aménagement de la voirie définitive du lotissement Bellevue à Sévérac-le-château

LES TRAVAUX À VENIR

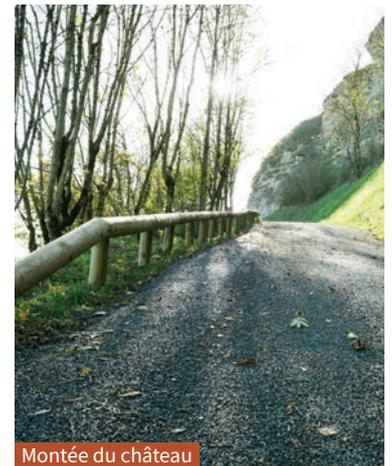
- Diagnostic et schéma directeur d'assainissement sur l'ensemble du territoire communal : début en **janvier 2023**
- Construction de la nouvelle médiathèque : début des travaux en **février 2023**
- Rénovation de la salle des fêtes de Lavernhe : début des travaux en **septembre 2023**
- Couverture de la salle au dessus de la cuisine et du pavillon d'escalier au château de Sévérac : début des travaux en **avril 2023**
- Rénovation énergétique de l'école de Recoules-Prévinquières : début des travaux en **avril 2023**



Nouvel éclairage de la cité médiévale



Avenue Aristide Briand



Montée du château

LA STATION D'ÉPURATION DE ST-AMANS DE VARÈS

La station de St-Amans remplace celle construite en 1987, et devenue obsolète. Par ailleurs, certaines maisons du village n'étaient pas raccordées au réseau d'assainissement d'eaux usées. La commune a donc entrepris des travaux consistants en la **création d'un réseau d'assainissement des eaux usées** sur 430 mètres linéaires, au **raccordement de neuf habitations** au réseau d'assainissement et à la **création d'une station d'épuration** sur lits plantés de roseaux d'une capacité de 50 équivalents habitants.

Les travaux ont été rendus possibles par le financement partiel de l'**Agence de l'eau Adour Garonne pour 50 162€ HT** et du **Conseil Départemental de l'Aveyron, à hauteur de 3 998€ HT**.



Premiers bassins de filtrage



Jour de l'inauguration

LES BORNES DE CONTRÔLE DE STATIONNEMENT

La commune a souhaité profiter des travaux d'aménagement de l'Avenue Pierre Sénard et du trottoir de l'Avenue Jean Jaurès pour **régler le problème des voitures ventouses sur les deux principales avenues commerciales** de la ville.



Il a ainsi été mis en place des **bornes de contrôle du stationnement minute** pour gérer le temps de stationnement sur les places où la durée était limitée par arrêts.

À l'arrivée d'un véhicule sur l'emplacement, une cellule intégrée dans l'enrobé le détecte automatiquement. La borne décompte alors le temps autorisé (en vert) puis compte le temps en dépassement (en rouge). Lorsque le décompte du temps passe au rouge, **le véhicule est en infraction et peut être verbalisable**, par la gendarmerie ou le garde champêtre municipal.

Sur les 10 places équipées d'une borne, le temps de stationnement a été **limité à 30 minutes**, afin de vous permettre de faire une course rapidement.

L'actualité de nos écoles

CONDITIONS D'ÉDUCATION DES ENFANTS

Pour rappel, si nous avons retrouvé un poste d'enseignant à Lapanouse, ce sont nos écoles de Recoules et de Jules Ferry qui ont été cette année impactées par la politique du chiffre de l'éducation nationale. Et l'annonce de suppression d'encre 1000 postes dans l'enseignement primaire n'augure rien de bon. D'ailleurs, l'inspection académique s'appuyant sur les effectifs prévisionnels de janvier pour la rentrée de septembre, **nous encourageons les parents à inscrire à l'école dès maintenant leurs petits qui auront au moins 2 ans révolus en septembre 2023.**

Pour faire face aux décisions inégalitaires de l'académique envers les écoles de notre vaste commune, et parce que nous sommes responsables collectivement de l'éducation des enfants, la municipalité garde à cœur de contribuer à l'égalité des chances et à l'accès à la culture pour tous, et de permettre ainsi l'émancipation citoyenne de la jeunesse. Ainsi nous avons fait le choix de :

- Renforcer le personnel communal à Recoules-Prévinquières (31 élèves de maternelle et CP pour une seule enseignante).
- Coopter une apprentie en formation petite enfance pour l'école Jules Ferry, qui se retrouve avec un ½ poste d'enseignante en moins, et pour compenser le départ en retraite d'une ATSEM.
- Maintenir l'enveloppe de 45€ par enfant pour le financement de matériel pédagogique, et la subvention de 60€ par enfant aux APE, et ce malgré l'impact de l'inflation sur la collectivité.
- Renforcer nos propositions en matière culturelle, artistique ou environnementale, en concertation avec les équipes enseignantes, en facilitant les partenariats pour la mise en place de projets pédagogiques de notre temps :
 - Recyclage des déchets avec le SYDOM
 - Alimentation, gaspillage, circuit-court... avec le CPIE (plan « Cantine Relance »)
 - Continuité sur le 7^{ème} art avec Monde et Multitudes (plan « Ecole et cinéma »)
 - Maintien des Itinéraires Artistiques avec la Communauté de Communes et Aveyron Culture
 - Développement de la bibliothèque municipale qui œuvre à faciliter l'emprunt et le renouvellement des livres dans les classes.
 - Prolongement des cours d'Occitan avec ADOC 12, proposés à plus de classes cette année
 - Mise en place du projet phare « Chorale à l'école » avec le Conservatoire de l'Aveyron

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Dans le cadre du projet de Skate Park et en contrepartie de la bétonisation qui en découle, le CMJ a planté un arbre symbolique au jardin public de Sévérac. C'est un tilleul à grandes feuilles qui a été choisi, après la visite de l'arboretum de Lapanouse et des recherches sur les essences locales.



Jour de la plantation de l'arbre

TRAVAUX 2023

- Des projets de réfection et isolation de bâtiments sont en cours. Des changements de chaudières sont notamment prévus pour l'école de Recoules et l'école Jean Moulin
- L'isolation acoustique de la cantine-garderie de Lavernhe est programmée aussi.
- Le changement des jeux de la cour de l'école Jean Moulin et de celle de Recoules se précise.
- Nous étudions aussi le projet de construction d'une cantine à Recoules.

ZOOM SUR CHORALE À L'ÉCOLE

À QUOI ÇA SERT ?

Les élèves ont ainsi l'occasion d'une pratique artistique régulière et sont engagés dans une démarche culturelle créative, collective et fédératrice. Le projet porte sur :

- L'apprentissage du chant (différents répertoires et langages musicaux)
- La découverte de l'instrument vocal (travail sur la respiration, l'articulation)
- Les activités rythmiques (rythmes et pulsations, percussions corporelle...)
- La culture musicale (écoute d'oeuvres et analyse musicale, découverte de la voix)
- L'apprentissage de la scène (réalisation d'un spectacle de fin d'année)



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce projet s'effectue en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron, qui met à disposition l'un de ses professeurs pour intervenir dans les écoles. Il réunit l'ensemble de nos écoles, et se place dans une continuité avec la classe CHAM du collège Jean d'Alembert.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Une professeur du Conservatoire, Marine DESOLA, intervient un jeudi sur deux dans toutes les classes, depuis le 22 septembre 2022. La séance dure entre 30 minutes et 1 heure selon l'âge des enfants.

COMBIEN ÇA COUTE ?

Le coût global pour l'année scolaire est de 12 540 € pour la commune.



Répétition à l'école de Lapanouse

LES DÉPARTS ET LES ARRIVÉES

TROIS DÉPARTS À LA RETRAITE

L'été 2022 a vu quelques changements parmi le personnel de la mairie et des écoles, avec trois départs à la retraite :

- Marie-Claude SCHOLZ, accueil, le 30 juin 2022
- Marie Line AGULHON, service état civil et service cimetières, le 31 juillet 2022
- Joëlle JOIE, service écoles, le 31 août 2022.

DES ARRIVÉES AUX SERVICES TECHNIQUES ET ÉCOLES - BÂTIMENTS COMMUNAUX

On compte également cinq nouveaux employés dans les rangs de la mairie :

- Nathalie VIGUIER, service écoles - bâtiments communaux
- Chloé ALMIES-COELHO, service écoles - bâtiments communaux

- Sonia GOHIER, apprentie, service école - bâtiments communaux
- Regis CARNAC, services techniques
- Romain GROLLIER, apprenti, services techniques

UNE NOUVELLE CHARGÉE DE COMMUNICATION

Depuis le 2 novembre, Julie MACHU occupe le poste de chargée de communication à la mairie. Elle a pour mission d'informer et de communiquer sur les actions menées par la municipalité auprès du public.



LES LOGEMENTS PASSERELLES

Le 16 septembre dernier, en présence d'Arnaud VIALA, Président du Département de l'Aveyron, d'Isabelle KNOWLES, Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Aveyron, d'élus et de partenaires d'autres collectivités territoriales, s'est déroulée l'inauguration des quatre « appartements passerelles » créés sur Sévérac d'Aveyron dans l'ancien Hôtel des Causses.



Inauguration des logements passerelles

Ce dispositif innovant, réalisé intégralement en régie, a été mis en place par la municipalité afin de **pallier la saturation du parc locatif sur la commune et de permettre aux entreprises locales de répondre à un besoin de main-d'œuvre.**

La commune de Sévérac d'Aveyron connaissant un taux de chômage relativement bas (inférieur à 4% relatif à une situation de quasi plein emploi), il est **nécessaire à nos entreprises de faire venir des personnes extérieures** à notre territoire afin de combler les postes vacants.

C'est donc sous la forme d'un « **bail mobilité** » que ces appartements ont été mis à disposition des travailleurs. Cela permet ainsi aux apprentis, stagiaires, étudiants, personnes en service civique ou tout simplement aux salariés en mutation professionnelle d'accéder à un logement à **prix réduit** (150€ mensuel charges comprises) sur une durée maximale de 10 mois consécutifs. Ces quatre logements disposent tous de la même configuration : une chambre avec salle de bain et WC en privatif, ainsi que deux parties communes à tous les locataires : un espace salle à manger cuisine et une terrasse extérieure.

Sur le trimestre venant de s'écouler, sept personnes ont déjà pu bénéficier des « appartements passerelles ». Actuellement,

tous sont occupés. Les deux apprentis, le stagiaire et le salarié en mutation professionnelle profitant de ce dispositif travaillent tous au sein d'entreprises sévéragaises.

Pour la municipalité, cette formule locative a permis de créer non seulement un « **tremplin** » à l'emploi mais aussi une possibilité pour des salariés/employés, ne trouvant pas à se loger, d'accéder à une location temporaire. Le délai des 10 mois laisse en effet une marge de manœuvre acceptable pour chercher une location pérenne ou entamer des démarches afin d'accéder à la propriété.

Malgré la souplesse du dispositif, la municipalité n'a pas pu donner suite à toutes les demandes faute de disponibilité : 5 d'entre elles non malheureusement pas pu aboutir. C'est pourquoi, une **démarche pour une future extension des « appartements passerelles »** vient d'être mise à l'étude. Deux possibilités sont envisagées : la première sur une configuration similaire à celle mise en place et une seconde configuration consistant en des studios individuels. Cette dernière permettrait aux personnes réfractaires au partage d'un espace commun de pouvoir également bénéficier du dispositif.

Si la municipalité décide de poursuivre dans cette voie, cela va bien entendu avoir un **impact sur le budget communal.** C'est pourquoi nous attendons des représentants des différentes instances territoriales, ayant unanimement salué ce dispositif, qu'ils se saisissent également de ce dossier afin d'**épauler la commune sur le registre financier.**



Terrasse commune des appartements passerelles

Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac



NOUVEAU SITE INTERNET

Au sein des trois centre-bourgs principaux de l'intercommunalité ont été créées des associations de commerçants, artisans et professions libérales, dans le but de **promouvoir les activités présentes sur le territoire et d'encourager la consommation locale**. C'est ainsi qu'ont vu le jour les associations suivantes :

- « Cap Sévérac » pour Sévérac d'Aveyron
- « L'UCAL » (Union des Commerçants et Artisans du Laissagais) pour Laissac-Séverac l'Eglise
- « Vivez Saint-Geniez ! » pour Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac

L'Association « Ami Kdo », résulte de l'union de ces trois associations implantées sur le territoire de la Communauté de Communes. Ces associations se sont fédérées autour d'un outil commun créé en 2015 les « **Chèques Ami Kdo** ». Ce chèque-cadeau, d'une valeur de 10€, est un **mode de paiement intégralement local**. Ce sont aujourd'hui plus de 100 entreprises du territoire de l'intercommunalité qui acceptent ce mode de paiement.

Afin de faire connaître ce chèque-cadeau et les associations de commerçants, l'Ami Kdo s'est lancée dans la **création d'un site internet** fin 2022. Cette opération a été rendue possible par l'octroi de l'aide « co-financement d'une solution numérique » proposée par la Banque des Territoires au travers du dispositif France Relance et du programme Petite Ville de Demain. La Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac a apporté une aide administrative et logistique pour cette action.

Ce site internet proposera une entrée pour chacune des associations, avec une présentation synthétique de chaque adhérent, de ses activités et de ses horaires d'ouverture, permettant ainsi de communiquer plus largement sur la richesse du tissu économique du territoire. **L'ouverture du site internet Ami Kdo est prévue courant janvier 2023.**

L'INSPECTION DE LA DÉCHÈTERIE



À la suite des travaux de réhabilitation et d'extension réalisés à la déchèterie de Sévérac d'Aveyron, l'Inspection des Installations Classées de la DREAL a procédé le 13 octobre dernier à une **visite de contrôle** qui portait sur la conformité de l'installation, les dispositifs de prévention des accidents et des pollutions, l'exploitation et la gestion des déchets.

Au regard des constats réalisés, l'inspecteur a rapporté que l'aménagement et l'exploitation de **la déchèterie respectent parfaitement les dispositions réglementaires** et n'a formulé aucune remarque, ce qui, selon lui, est exceptionnel.

La Direction de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac a félicité, pour leur travail, les agents du service déchets et le Cabinet Gaxieau, maître d'œuvre des travaux réalisés à la déchèterie.

SENSIBILISATION AU TRI AU CLUB DE FOOT DE SÉVÉRAC

Pendant les vacances de la Toussaint, le club a organisé un stage de foot pour les jeunes. Le programme comportait un volet de sensibilisation à l'environnement et aux déchets, grâce à des « goûters engagés » durant lesquels les enfants se sont questionnés sur les déchets générés par le goûter. La Communauté de Communes est intervenue pour informer et sensibiliser les enfants sur la production de déchets, sur les choix de consommation et sur le tri des déchets.

TRI SÉLECTIF ET GESTION DES DÉCHETS

Depuis novembre 2021, les aveyronnais trient dans les sacs jaunes **tous les emballages et papiers**, ce qui permet de constater une belle progression du tri par rapport aux années précédentes. Preuve que les habitants ont bien pris en compte l'évolution des consignes de tri.

+ 87 tonnes
+ 47% en volume
61kg par habitant



- 189 tonnes
- 6%
212kg par habitant

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

Restons vigilants car les déchets mal triés coûtent toujours cher à la collectivité.



Uniquement les emballages (sauf le verre) et les papiers. Ils doivent être vidés et non lavés. On ne les imbrique pas les uns dans les autres. Pas d'objets en plastique, de verre, de cageot, de grands cartons, de chaussures, de vêtements.



Uniquement les emballages en verre/ Pas de verre de vaisselles, pyrex, vitres, pare-brise car leur température de fusion est plus élevée. Ils entravent donc le recyclage.



Apportez les encombrants, grands cartons, cageots, appareils électriques, électroménager, pots de peinture, ampoules, huile usagée, déchets spécifiques ou toxiques à la déchèterie.

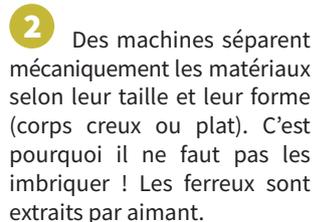
LE PARCOURS DE VOS DÉCHETS RECYCLABLES

Vos Emballages et Papiers recyclables (triés dans les bacs jaunes) sont transportés au **centre de tri Ecotri à Millau**. Le site a été modernisé par le SYDOM Syndicat des Ordures Ménagères de l'Aveyron, il y a un an, afin de recycler davantage d'emballages. Une visite s'impose.



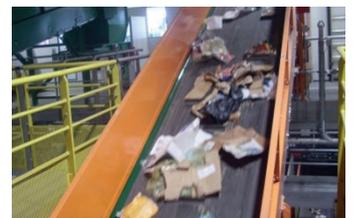
1

À son arrivée, le camion-benne est pesé. Vos sacs jaunes sont vidés sur le quai de déchargement.



2

Des machines séparent mécaniquement les matériaux selon leur taille et leur forme (corps creux ou plat). C'est pourquoi il ne faut pas les imbriquer ! Les ferreux sont extraits par aimant.



3

Les emballages et papiers sont compactés sous forme de balles par matériau. Ils sont ensuite acheminés puis recyclés dans différentes usines en Europe, selon la composition de chaque balle.



L'EXPERTISE NUMÉRIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME AU SERVICE DU TERRITOIRE DES CAUSSES À L'AUBRAC

L'équipe de l'Office de Tourisme Des Causses à l'Aubrac travaille sur quatre bureaux : Laissac, Saint Geniez d'Olt, Sainte Eulalie d'Olt et bien sûr Sévérac d'Aveyron.

À la mission d'accueil se concentrant principalement de juin à septembre, s'ajoutent des missions d'accompagnement des prestataires tout au long de l'année. Cela concerne notamment les professionnels du tourisme grâce au Programme d'Accompagnement Numérique de la Destination Aveyron, le PANDA.



Par le biais de ce programme, des ateliers numériques sont dispensés par l'Office de Tourisme. En groupe constitué à une date arrêtée ou en individuel sur des besoins bien spécifiques, notre équipe d'experts peut répondre à vos demandes sur diverses problématiques concernant le numérique : Trip Advisor, création et gestion de Google My Business, bien répondre aux avis clients, soigner les visuels de votre site internet ou vos réseaux sociaux, bien rédiger pour le web et optimiser le référencement naturel de votre site, créer son site internet sur WIX, animer vos réseaux sociaux ...

Nous sommes à votre disposition pour toutes vos demandes au bureau de Sévérac : **05 65 47 67 31** ou **severacdaveyron@causses-aubrac-tourisme.com**

Horaires d'ouverture du bureau de Sévérac :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h
 Samedi : 9h- 12h.
 Permanence téléphonique : mardi 9h-12h et 14h-17h

État-civil

Naissances

05/01/2022 DELON Noé
 20/01/2022 WISNIEWSKI Raphaël
 12/02/2022 GUIBBERT Lyna
 13/02/2022 LAURAIN Maëlle
 17/02/2022 DALLO BARNIER Léonie
 24/02/2022 GRAL Lyna
 05/03/2022 BEDEL GIROU DE BUZAREINGUES Charles
 16/04/2022 JOYES Nathanaël
 20/04/2022 ARNAUD Maël
 24/04/2022 KERN Surya
 29/04/2022 GRANIER Hyacinthe
 18/05/2022 DOUININE Hatem
 19/05/2022 SEGUIN Noé
 12/06/2022 MAJOREL Juliette
 13/06/2022 DA CONCEICAO Lina
 14/06/2022 DONGEVIN Élie
 27/06/2022 DUMONT Clément
 01/07/2022 BRICE MARION Manek
 12/07/2022 BASTIDE LAYE Marin
 17/07/2022 CASSAN Ayna
 19/07/2022 ARRAGON Charlie
 20/07/2022 ESCALIER Ambre
 09/08/2022 VERNET Jade
 09/08/2022 VERNET Zoé
 01/09/2022 BARASCUD Nael
 06/09/2022 LACAN Archibald
 29/09/2022 CHALIEZ Maxence
 24/10/2022 BANES Eliot
 27/10/2022 DIDIER Amaury
 28/10/2022 MASSAMBA Nathan
 06/12/2022 LEQUET Ambre

Décès

08/11/2021 CLIPET Jacques
 25/11/2021 BUISSON Thérèse
 02/12/2021 MAJOREL Clodia
 03/12/2021 CAMPREDON Marie-Jeanne
 04/12/2021 ROLLAND Marie
 23/12/2021 AYRINHAC Jeanne
 26/12/2021 PEYRISSAGUET-LAPLAUD Roger
 17/01/2022 ALBINET Elise
 23/01/2022 HOMBROUCKX Sylvain
 26/01/2022 LAYRAL René
 26/01/2022 DEWAILLY Nicolas
 26/01/2022 MARAVAL Bernard
 05/02/2022 ARNAL Marguerite
 09/02/2022 BALDIT Jacqueline
 13/02/2022 SALVY Georgeline
 10/03/2022 ARNAL Roger
 11/03/2022 BLAQUIÈRE Odette
 25/03/2022 GRAZELLES Paulette
 29/03/2022 RIGAL Jeanne
 10/04/2022 POUNEL Roger
 20/04/2022 MONTEMAGGI Emile
 02/05/2022 PRADEL Roger
 12/05/2022 BATTISSE Stéphanie
 30/05/2022 HÉRAIL Pierre
 07/06/2022 MAILLÉ Jacqueline
 15/06/2022 BERTRAND Louis
 06/07/2022 BURGUIÈRE Robert
 10/07/2022 TIQUET Francine
 14/07/2022 POUJOL Paulette
 16/07/2022 BERNIER Jean-Michel
 28/07/2022 SAUVAGE Dominique
 06/08/2022 ANDRÉ Marie
 09/08/2022 GROUSSET Raymonde
 14/08/2022 SLIWA Odile
 16/08/2022 NESPOULOUS Paulette
 20/08/2022 VERNET Jade
 25/08/2022 ARNAL Claude
 05/09/2022 CABIROU Fernand
 11/09/2022 BONNEMAYRE Robert
 19/09/2022 STRZERZYNSKI Radoslaw
 19/09/2022 GROUSSET Josiane
 20/09/2022 COMBRET Francis
 05/10/2022 ETTOUS Aïcha
 06/10/2022 ASTRUC Michèle
 13/10/2022 TOURNEMILLE Marie
 17/10/2022 ROQUES Elie
 23/10/2022 ROCROI Alain
 25/10/2022 GAL Jean
 27/10/2022 CURR Jean
 27/10/2022 TASSIÉ Lucette
 30/10/2022 ROUDIL Victoria
 09/11/2022 AYRINHAC Gérard
 12/11/2022 VALETTE Lucien
 15/11/2022 LOVERA-USSEGLIO-TOMASET Paulette
 17/11/2022 VERNHET Monique
 27/11/2022 CARRIÈRE Jean

Mariages

25/06/2022 GUIZARD Charles et MERCIER Héloïse
 09/07/2022 MAILLE Grégoire et ROXAS Maria
 23/07/2022 ALA Guillem et GÉLY Montaine
 25/07/2022 NEWICK Jeremy et SPEARS Elizabeth
 04/08/2022 UNAL David et PIERRE Stéphanie
 13/08/2022 COSTES Pierre et MERCADIER Chantal
 20/08/2022 VIGUIER Aymeric et VALENTIN Nathalie
 03/09/2022 GATÉ Bertrand et VAZQUEZ Julie
 10/09/2022 LETURGEZ Kévin et SAVY Julie

Buzeins Lapanouse Lavernhe Recoules-Prévinquières Sévérac-le-château

En raison des délais de fabrication du bulletin municipal, l'état-civil ci-dessus est du 1^{er} novembre 2021 au 30 novembre 2022.

Agenda culturel : les prochains rendez-vous



SAMEDI 21 JANVIER À 20H30

Maison des Dolmens à Buzeins

Le secret (concert jazz)

Tout public à partir de 8 ans - 1h15 - 5€ à 12€

Escapade de la Maison du peuple de Millau



SAMEDI 11 FÉVRIER À 17H30

Salle des fêtes de Lapanouse

Germaine, Boussole et Tranquille (spectacle)

Tout public à partir de 6 ans - 45min - 5€ à 10€



SAMEDI 25 MARS À 18H00

Salle d'animations de Sévérac-le-Château

Le Cirque Piètre (cirque)

Tout public à partir de 8 ans - 1h15 - 5€ à 10€



DIMANCHE 30 AVRIL À 17H00

Place de la gare - Sévérac-le-château

Rictus (théâtre de rue)

Tout public à partir de 12 ans - 1h15 - 5€ à 10€



VENDREDI 12 MAI À 20H45

Salle d'animations de Sévérac-le-château

Soif (solo de danse-théâtre)

Tout public à partir de 13 ans - 50min - 5€ à 10€



JUIN - RENSEIGNEMENTS À VENIR

Maison des Dolmens à Buzeins

Wallawac (théâtre)

Compagnie en résidence à la Maison des Dolmens



SAMEDI 8 JUILLET À 17H30

Cité médiévale - Sévérac-le-château

Manif d'enfants (déambulation joyeuse, musique et arts visuels)

Tout public - gratuit

Séances de cinéma

Les vendredis

13 janvier - 3 février - 14 avril 2023
+ pendant les vacances d'hiver et de printemps

Salle d'animations de Sévérac-le-Château
Tout public - 5€
(2 séances par vendredi 18h00 et 20h30)

Plus d'infos sur www.severacdaveyron.fr



INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

9 rue Serge Duhourquet
12150 Sévérac d'Aveyron
05 65 71 66 84

contact@severacdaveyron.fr
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE BUZEINS

Place du monument, Buzeins
05 65 47 62 78

buzeins@severacdaveyron.fr
Lundi de 8h30 à 12h15

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LAPANOUSE

6 Place de l'église, Lapanouse
05 65 71 60 57

lapanouse@severacdaveyron.fr
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi :
de 14h00 à 18h00

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LAVERNHE

Place de la mairie, Lavernhe
05 65 47 62 97

lavernhe@severacdaveyron.fr
Mardi de 8h30 à 12h15

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE RECOULES-PRÉVINQUIÈRES

Avenue Victorin Mas,
Recoules-Prévinquières
05 65 47 64 02

recoules@severacdaveyron.fr
Vendredi de 8h30 à 12h00*

*La mairie ouvrira 4 jours par semaine à partir de courant janvier, grâce à l'installation de l'agence postale dans les mêmes locaux.

BIBLIOTHÈQUES

BUZEINS

Lundi de 8h30 à 12h15

LAPANOUSE

Lundi, mardi et vendredi de 14h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

LAVERNHE

Mardi de 8h30 à 12h15

RECOULES-PRÉVINQUIÈRES

Vendredi de 8h30 à 12h
et samedi de 10h à 12h

SÉVÉRAC-LE-CHÂTEAU

Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
Jeudi de 10h à 12h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h

RESTEZ INFORMÉS !

Inscrivez-vous à la lettre
d'infos de la mairie sur
www.severacdaveyron.fr